



FÉDÉRATION DES  
COOPÉRATIVES D'HABITATION  
MONTÉRÉGIENNES

# Rapport annuel

2023 | 2024



Éducation | Autonomie  
**Intercoopération**  
Solidarité

# Table des matières

Mot du président	3
Mot du directeur général	4
<b>PROFIL D'ENTREPRISE</b>	
Notre mission	5
Nos valeurs	5
Notre vision	5
Structure organisationnelle	6
Message de reconnaissance	7
Équipe de la FECHAM	8
<b>ANALYSES FINANCIÈRES</b>	
Évolution des revenus	9
Répartition des revenus	9
Répartition des dépenses	10
Résultats financiers et suivi budgétaire	11
Points forts de l'exercice 2024	11
Pistes d'actions prioritaires	11
<b>IMPLICATIONS</b>	
Implications & événements 2024	12
Résumé de l'avancement	13
<b>SERVICES DE LA FECHAM</b>	
Gestion, gouvernance & formation	14
<b>PARTENARIATS</b>	
Nos partenaires	15
<b>COMMANDITAIRES</b>	
Avantages multiservices	16



**L'année 2024 est une année de réalisations. La fédération a complété cet été son plan stratégique quinquennal. C'est notre guide pour les cinq prochaines années. Il a pour but de rendre la fédération et ses coops membres plus résilientes et pérennes. Il a aussi pour but de faire connaître notre mouvement à tous ceux qui ne le connaissent pas ou qui le connaissent mal, dans l'espoir d'en faire des alliés ou de futurs coopérants.**

2024, c'est aussi l'année des événements. Nous avons organisé un premier colloque de formation inter-fédération, couronné de succès. La FECHAM, la FCHE et la FCHARM de Montréal se sont réunies pour partager leurs savoir-faire le temps d'une journée. La réaction positive des participants laisse présager une reprise de l'événement. En plus du colloque, vous avez été invités à une assemblée générale extraordinaire où nous avons présenté la méthode de co-développement et fait rapport de notre participation à la mission québécoise à Genève sur le logement intergénérationnel. Les méthodes et les orientations de nos amis suisses ont déjà inspiré des projets dans le monde du logement communautaire.

2024, c'est aussi l'année des comités et de l'inter-coopération. Soulignons la création du comité des aînés et du comité d'inter-coopération. Ces deux comités cherchent à créer des collaborations et à tirer profit de l'intelligence collective de leurs participants. Franches réussites, Ces deux initiatives vont se prolonger en 2025 et sur plusieurs années encore. Vous êtes invités à vous informer et à participer si leur raison d'être répond à vos besoins et à vos aspirations.



2024 a déjà cédé la place à 2025, année qui s'annonce turbulente. Les contextes politiques et budgétaires nous réservent encore, sans doute, de désagréables surprises. Devant cette incertitude, notre mouvement, nos coops et notre fédération s'offrent comme des îlots de stabilité. Ils forment un rempart à l'angoisse de trouver à se loger de façon abordable et adéquate.

Rien de ce qui s'est accompli ou qui reste à accomplir ne peut se faire sans la participation de notre équipe. Je tiens à remercier, en mon nom et en celui des membres du conseil d'administration, les équipes formidables de la FECHAM qui travaillent d'arrache-pied à nous soutenir dans nos projets.

Solidairement,

Denis Laramée  
Président



Chers membres, partenaires et collaborateurs,

**C'est avec fierté et enthousiasme que je vous adresse ce mot dans le cadre de notre rapport annuel 2023-2024. Cette année s'est distinguée par notre engagement collectif face à des défis importants et notre détermination à renforcer le mouvement coopératif d'habitation en Montérégie.**

En pleine crise du logement, la fédération a su affirmer sa position, jouant un rôle déterminant en matière de sensibilisation et de représentation auprès des instances décisionnelles. Notre présence active lors de l'Année internationale des coopératives a permis de valoriser notre modèle, de susciter de nouvelles collaborations et d'amorcer des projets innovants, répondant directement aux besoins de logements abordables dans notre région.

Nous avons franchi une étape importante avec l'adoption de notre nouvelle planification stratégique quinquennale. En effet, celle-ci nous guidera vers davantage de résilience et de pérennité, tout en nous invitant à mieux faire connaître notre mouvement afin de rallier de nouveaux alliés et futurs coopérateurs. Cette planification stratégique met notamment l'accent sur l'intercoopération, le développement des compétences et la consolidation de notre patrimoine immobilier coopératif.

Je suis particulièrement satisfait de l'implantation de nos rencontres mensuelles d'intercoopération. Ces rendez-vous réguliers renforcent notre solidarité, favorisent l'échange de bonnes pratiques et consolident notre communauté en brisant l'isolement de nos membres.

Notre collaboration exemplaire avec la FCHE et la FCHARM, soulignée par le succès remarquable de notre premier colloque de formation interfédération, reflète bien notre engagement à partager et à élargir nos savoir-faire. La mission québécoise à Genève, axée sur le logement intergénérationnel, a aussi été une occasion précieuse d'élargir nos horizons et d'apporter de nouvelles inspirations dans nos projets communautaires.

En conclusion, je souhaite remercier chaleureusement toute notre équipe, dont le dévouement et l'expertise sont essentiels à nos réalisations. Merci également à chacun d'entre vous, membres et partenaires, pour votre soutien constant et votre participation active à notre développement collectif. Ensemble, nous continuons à construire un avenir prometteur pour notre fédération et les coopératives que nous représentons.

Avec toute ma gratitude,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Bigard'.

Laurent Bigard  
Directeur général  
Fédération des coopératives d'habitation montérégiennes

## Notre mission

La Fédération des coopératives d'habitation de la Montérégie (FECHAM) a pour mission de promouvoir l'habitation coopérative et le mouvement québécois des coopératives d'habitation en Montérégie. La Fédération rassemble, représente et soutient les coopératives d'habitation présentes sur l'ensemble du territoire de la Montérégie. Elle appuie leur développement afin de créer des milieux de vie répondant aux besoins et aux aspirations des personnes qui y vivent.

## Nos valeurs

### Autonomie

L'autonomie coopérative repose sur la prise en charge, la responsabilisation et la démocratie. Le pouvoir appartient aux membres, grâce à une pratique saine, transparente et responsable de la démocratie.

### Éducation, formation et information

Le succès et la saine gouvernance des coopératives reposent sur l'acquisition de connaissances et le développement des compétences par les membres, administrateurs et gestionnaires.

### Intercoopération

Les coopératives prospèrent lorsqu'elles coopèrent et se regroupent. Cela brise l'isolement, facilite la gestion et améliore leur performance.

### Solidarité

La solidarité crée des liens entre les membres, favorisant l'entraide mutuelle et le travail vers un but commun. Elle se manifeste au sein des coopératives, entre elles, et avec les communautés locales.

**Nombre de membres : 96**

**Nombre de membres auxiliaires : 25**

**Nombre total de logements : 2139**

## Notre vision

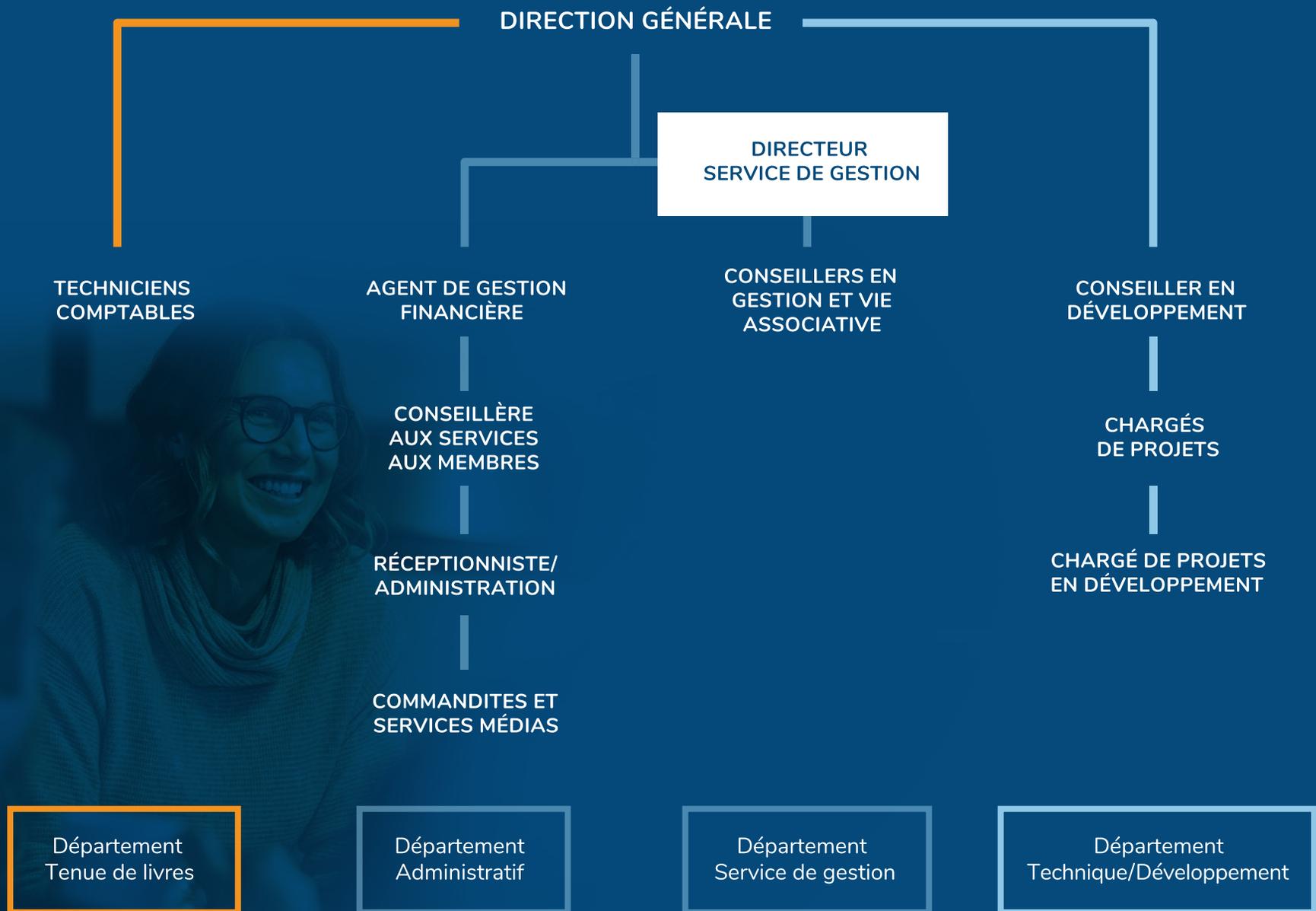
**La FECHAM se veut un foyer d'intercoopération, au sein duquel se rassemblent :**

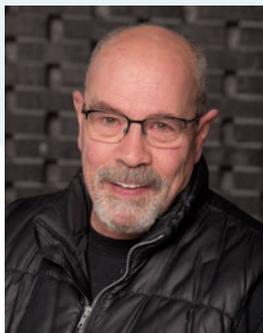
- Des coopératives en bonne santé, autonomes, dynamiques, entreprenantes et créatives;
- Des coopératives connues pour leurs réussites, mais aussi pour leur identité : des entreprises différentes des autres formes d'habitation collective, uniques par les valeurs qui les animent et par la prise en charge individuelle et collective par les citoyens de leurs conditions de logement et de leur milieu de vie;
- Des coopératives qui font leur place dans la communauté afin d'améliorer la vie des personnes;
- Des coopératives qui se renouvellent par la démocratie, en s'inspirant notamment des valeurs et des aspirations des jeunes générations, afin d'offrir des solutions d'avenir en matière d'habitation.

En mettant l'accent sur l'intercoopération, la FECHAM crée un réseau solide et solidaire, où chaque coopérative peut prospérer et contribuer au bien-être de ses membres et de la communauté.



# Structure organisationnelle





Denis Laramée  
Président



Monique Richard  
Vice-présidente



Claude Paul-Haus  
Trésorier



Sébastien Côté-Garand  
Secrétaire



Jean-Claude Gingras  
Administrateur

La FECHAM adresse ses plus vifs remerciements à ses administrateur(ric)e(s) pour leur engagement exceptionnel en 2024. Leur contribution a été précieuse tant au sein de la fédération qu'à travers leur participation active à la CQCH et au FCAP.

Dans un contexte économique instable, leur leadership a permis de définir des stratégies efficaces pour optimiser les ressources et assurer la stabilité financière. Réunis à dix reprises, ils ont veillé au respect des obligations réglementaires, au suivi rigoureux des finances et à la gouvernance de l'organisation.

Leur appui a aussi permis d'élargir l'offre de service aux membres, de consolider l'implantation de la FECHAM en Montérégie et de promouvoir le modèle coopératif. Le renforcement des services techniques, l'accompagnement professionnel et l'adoption de solutions innovantes ont été au cœur des priorités.

Enfin, leur capacité d'adaptation face aux imprévus a favorisé des décisions éclairées et résilientes. Le présent rapport témoigne de ces efforts, qui ont consolidé les fondations de la FECHAM tout en soutenant activement les coopératives membres.

## Message de reconnaissance aux administrateurs



**Laurent Bigard, ADMA**  
Directeur général



**Noureddine Bel Haoua**  
Directeur des services en gestion



**Rachel Lauzon**  
Conseillère services aux membres



**Amal Dkhili**  
Adjointe administrative



**Raymond Giguère**  
Agent de gestion financière



**Victor Aurélien**  
Agent de gestion financière



**Benoit Foucault**  
Conseiller en gestion



**Martine Germain**  
Technicienne comptable



**Ghaida Mounajed**  
Chargée de projet



**Marthilde Poukin**  
Agente de gestion financière



**Elsa Polisen**  
Responsable des médias sociaux



**Denise Tremblay**  
Technicienne comptable



**Yosra Nakbi**  
Technicienne comptable



**Hippolyte Kamdem**  
Chargé de projet

L'équipe de la FECHAM pour l'année 2023-2024 est composée de professionnels dévoués et dynamiques, chacun apportant des compétences uniques et une passion pour leur domaine.

Noureddine Bel Haoua, notre directeur des services en gestion, joue un rôle clé dans l'élaboration de stratégies efficaces pour nos coopératives. Grâce à son expérience approfondie, son savoir-faire et sa perspective fraîche, il apporte une nouvelle dimension à notre équipe.

Yosra Nakbi, technicienne comptable, s'est rapidement révélée comme un atout précieux pour notre fédération. Sa rigueur, son professionnalisme et son engagement inébranlable sont des qualités qui ont déjà marqué notre organisation. Sa passion pour la comptabilité est une ressource inestimable pour notre équipe.

Victor Aurélien, agent à la gestion financière, a rejoint nos rangs. Bien que récemment arrivé, il apporte une expérience précieuse en comptabilité, enrichissant notre équipe avec ses compétences et son enthousiasme.

Nous constituons une équipe forte et complémentaire, prête à relever les défis de l'année à venir et à propulser la FECHAM vers de nouveaux avancements.

L'exercice financier 2024 reflète une gestion rigoureuse et une stratégie clairement orientée vers la croissance et l'optimisation des ressources. La Fédération des coopératives d'habitation montréalaises (FECHAM) continue d'affirmer sa position stratégique grâce à ses performances financières remarquables, malgré certains défis.

## Évolution des revenus (2022-2024)

La période 2022 à 2024 a été marquée par une progression constante des revenus, passant de 829 777 \$ en 2022 à 1 102 573 \$ en 2024, représentant une croissance globale d'environ 33 %. Cette évolution témoigne d'une stratégie réussie en matière de gestion, de diversification des financements et de gouvernance proactive.

## Répartition des revenus

### Services aux membres

augmentation notable de 68,6 % par rapport à 2022, atteignant 593 962 \$ en 2024, grâce à l'expansion des services offerts tels que le développement, la gestion immobilière, la tenue de livres et la recherche de financements.

### Subventions

légère baisse de 8,2 % entre 2022 et 2024, principalement due à la réduction des contributions sectorielles et subventions salariales, partiellement compensée par l'augmentation des subventions de fonctionnement (PAOC).

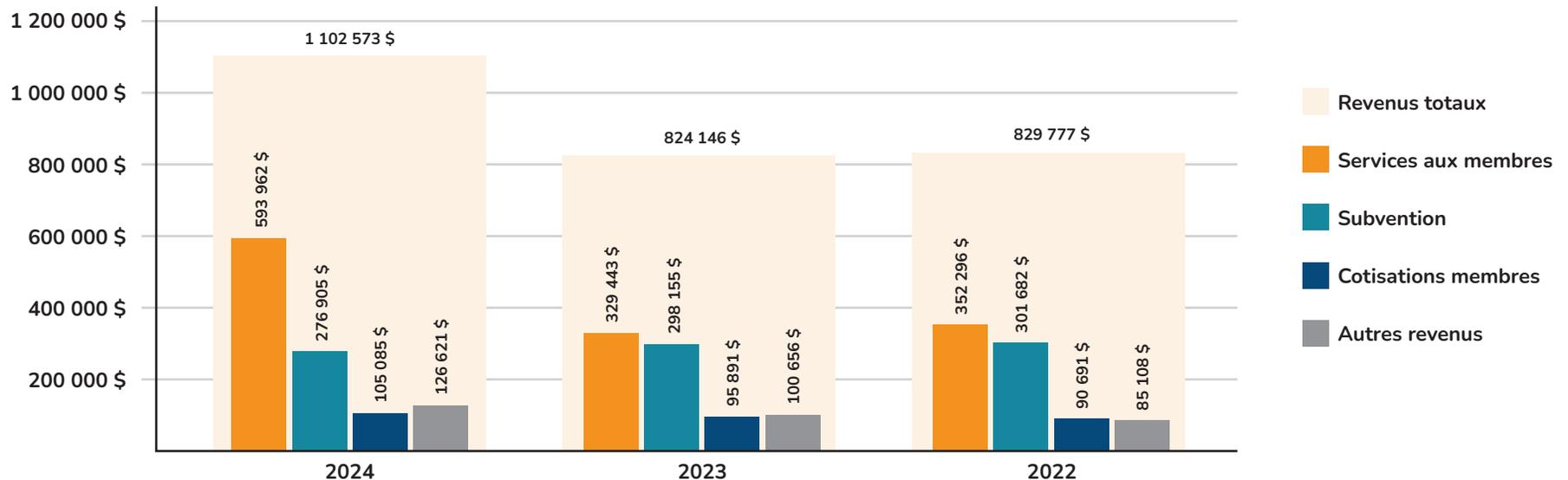
### Cotisations des membres

stabilité relative avec une augmentation modeste de 15,9 % sur trois ans, atteignant 105 085 \$.

### Autres revenus

hausse significative de 48,8 %, atteignant 126 621 \$, principalement portée par les ristournes et les commandites.

Présentation graphique des revenus d'exploitation



## Répartition des dépenses (2022-2024)

Les dépenses d'exploitation ont progressé de 34,2 % depuis 2022, totalisant 1 107 470 \$ en 2024. Cette hausse est en phase avec la stratégie de renforcement des services aux membres.

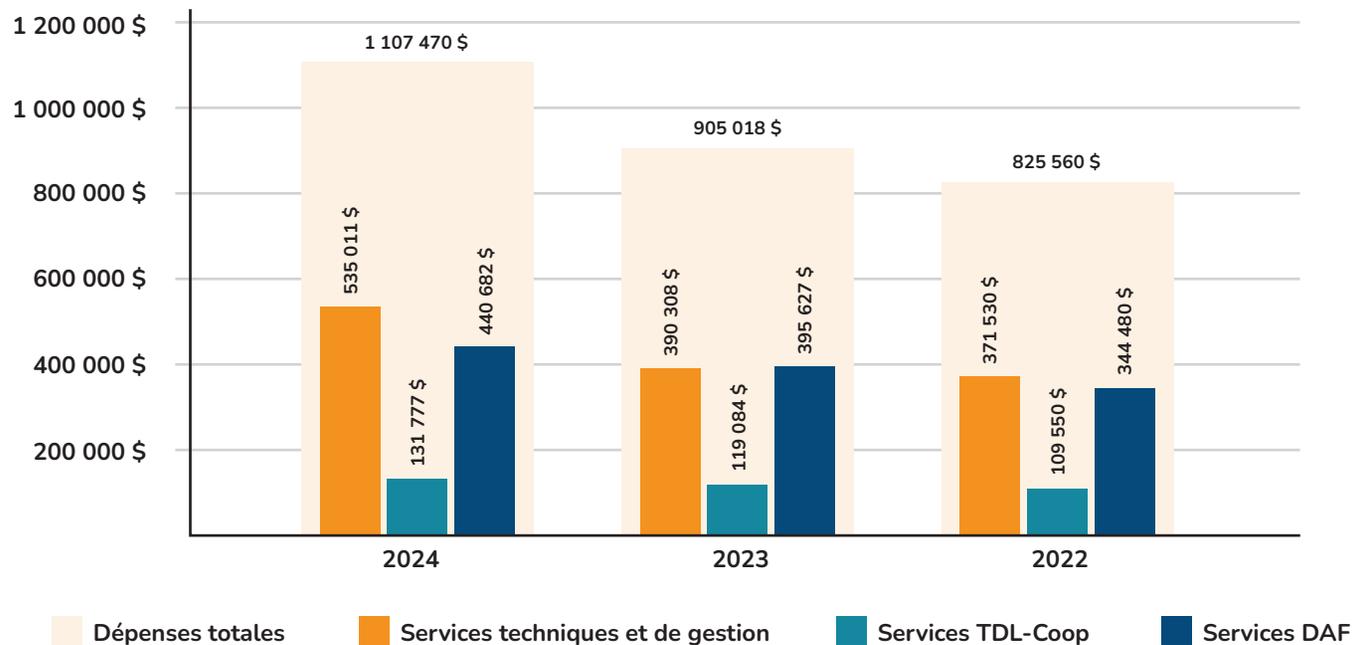
### Principales catégories de dépenses :

**Services techniques et de gestion** : augmentation de 44 %, démontrant l'investissement de la FECHAM dans le soutien technique et professionnel aux coopératives membres, l'embauche de spécialistes et le développement d'outils technologiques.

**Services TDL-Coop** : hausse modérée de 20,3 %, reflétant une adaptation aux besoins croissants de tenue de livres et de suivi administratif.

**Services DAF** : progression de 27,9 %, indiquant l'élargissement des services administratifs et financiers afin de mieux répondre aux besoins du réseau coopératif.

### Présentation graphique des dépenses d'exploitation



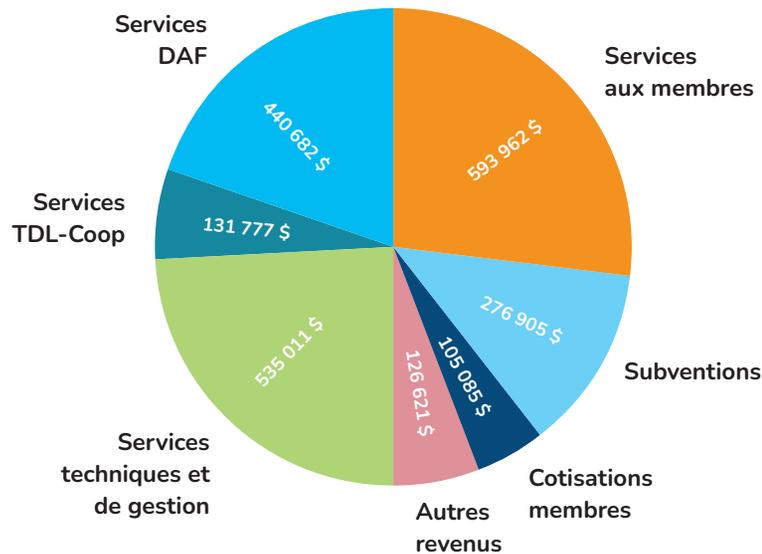
# Résultats financiers et suivi budgétaire

Malgré les augmentations contrôlées des dépenses, l'exercice financier 2024 se solde par un léger déficit de 4 897 \$, en amélioration significative par rapport à 2023 (-80 872 \$).

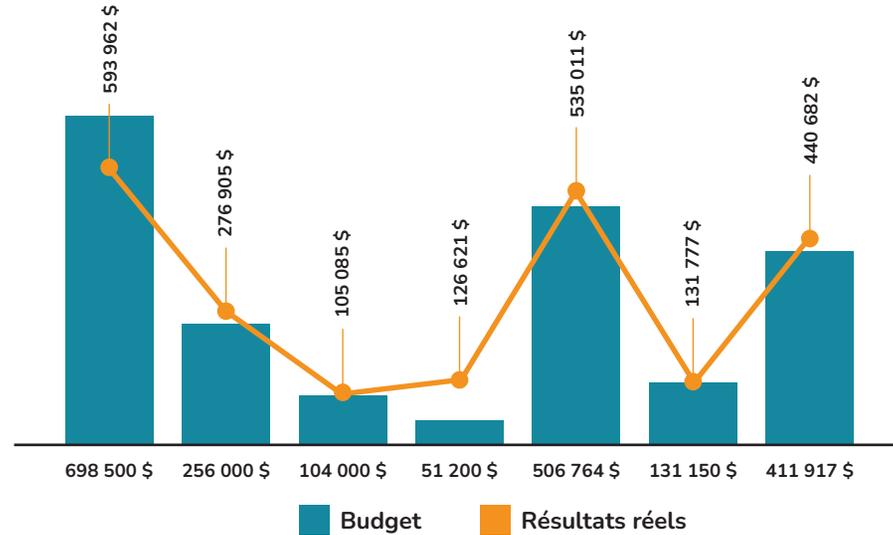
Le suivi budgétaire révèle que la plupart des postes restent proches ou supérieurs aux prévisions, avec des écarts positifs notables dans les « Autres revenus » (+59,6 %) et des ajustements maîtrisés dans les services techniques et de gestion (+5,3 %).

## Points forts de l'exercice 2024

- **Renforcement notable des services techniques** et d'accompagnement professionnel des coopératives membres.
- **Diversification réussie des sources de revenus**, contribuant à une stabilité financière accrue.
- **Gestion proactive et adaptation rapide** face aux variations économiques et inflationnistes.



## Comparaison Résultats 2024 vs Budget



## Les pistes d'action prioritaires

Pour maintenir cette tendance positive, la FECHAM va accentuer les actions suivantes pour 2025 :

- Continuer l'investissement dans les technologies numériques pour accroître l'efficacité des services.
- Renforcer la politique de diversification des revenus afin de compenser les variations éventuelles dans les subventions publiques.
- Maintenir une surveillance rigoureuse des dépenses opérationnelles afin de préserver l'équilibre budgétaire à moyen et long terme.

En conclusion, la FECHAM a démontré en 2024 une capacité notable à gérer de façon proactive ses ressources financières, consolidant ainsi sa mission de soutien efficace aux coopératives d'habitation.

## Implications & événements 2024

En 2024, la FECHAM a été au cœur de nombreuses initiatives et événements visant à promouvoir le mouvement coopératif d'habitation en Montérégie. Voici un aperçu des faits saillants :

**Rencontre avec les intervenants SCLS et l'Association de locataires :**  
Plateforme pour échanger sur les défis et opportunités du logement social.

**AGA Caisse d'économie solidaire :** Réaffirmation de notre engagement envers l'économie solidaire et discussion de stratégies financières.

**AGA CQCH :** Contribution aux discussions sur les politiques de logement.

**Colloque sur le logement social dans le Haut-Richelieu :** Partage de stratégies et meilleures pratiques en logement social.

**PLANCHER | Atelier sur la gouvernance et les priorités d'investissement :**  
Exploration des meilleures pratiques en gouvernance et investissement.

**Perspectives internationales sur le logement social et communautaire :**  
Exploration des approches internationales pour améliorer le logement social.

**AGA FHCC :** Renforcement du réseau et des collaborations, ouverture à de nouvelles opportunités de partenariat.

**AGA Coalition pour le droit au logement de l'agglomération de Longueuil :**  
Engagement actif pour défendre le droit au logement et influencer les politiques locales.

**Assemblée générale 2024 - Pôle Agglo :** Contribution aux discussions stratégiques pour l'avenir du logement dans l'agglomération.

## Colloque interfédérations : un rassemblement exceptionnel

Le 20 avril 2024, la FECHAM, en collaboration avec la FCHE et la FCHARM, a organisé un colloque de formation interfédérations à l'École nationale d'aérotechnique de Longueuil. Cet événement exceptionnel a réuni plus de 120 participants, tous engagés dans le mouvement des coopératives d'habitation.

Ce colloque a été une opportunité pour la création de connexions significatives entre les membres des différentes fédérations, favorisant ainsi un réseau solide et collaboratif.

Les ateliers de formation ont permis l'acquisition de connaissances et d'outils concrets et efficaces, couvrant des sujets variés tels que les rôles et responsabilités du conseil d'administration, la dynamique de groupe, l'entretien préventif des bâtiments, et la gestion du stress. Ces sessions ont été animées par des formateurs expérimentés, offrant des conseils précieux et des solutions pratiques.

En somme, cet événement a été un véritable moteur de changement et d'évolution pour les coopératives d'habitation, inspirant les participants à poursuivre leurs efforts pour un avenir prospère et durable.

## Les événements de la FECHAM 2024



Colloque cafétériat



Colloque Interfédérations



Conférence internationale sur le logement CQCH

## Résumé de l'avancement – Projet d'habitation Laure-Gaudreault

Le projet de la Coopérative de solidarité en habitation Laure-Gaudreault progresse de manière concrète vers sa réalisation. Après avoir obtenu les engagements conditionnel et définitif de la Société d'habitation du Québec (SHQ), l'ensemble des conditions administratives et techniques a été respecté.

Le contrat avec l'entrepreneur est maintenant signé, et le début du chantier est prévu pour la mi-mai 2025, avec une durée estimée des travaux d'environ 12 mois. Le projet prévoit la construction de 54 logements communautaires, dont une portion sera admissible au programme de Supplément au loyer.

Ce projet est piloté conjointement par le Groupe de ressources techniques (GRT) de la FECHAM et celui d'Entraide Habitat Estrie, dans le cadre du programme AccèsLogis Québec. La coopérative est appuyée tout au long du processus pour assurer le respect des exigences du programme et la coordination des différentes étapes, notamment avec la SHQ.

Un accompagnement étroit est également assuré auprès des membres de la coopérative afin de les préparer à leur futur rôle de gestion collective. Des actions de mobilisation et de formation sont prévues durant la période de construction pour soutenir l'appropriation du projet par ses futurs résidents.



Colloque interfédérations

À l'automne 2024, la FECHAM a organisé une assemblée générale extraordinaire qui a rassemblé de nombreux membres et partenaires. Cet événement a été marqué par des présentations enrichissantes et des échanges dynamiques, contribuant à renforcer notre communauté et à définir nos objectifs futurs.

M. Denis Laramée, président de la FECHAM, a captivé l'audience avec son récit de voyage à Genève, offrant un aperçu fascinant des coopératives de cette région. Laurent Bigard, notre directeur général, a présenté la planification stratégique de la FECHAM, clarifiant les étapes à venir pour atteindre nos ambitions.

M. Réjean Parent a pour sa part illustré la méthode du codéveloppement à travers une mise en scène engageante, tandis que Camille Lavictoire-Boulianne a animé une activité de groupe sur l'intercoopération, favorisant la collaboration et l'échange d'idées novatrices.

Enfin, plusieurs participants ont été récompensés lors des tirages, ajoutant une touche festive à cette journée mémorable.

Nos commanditaires et partenaires, dont la Caisse d'économie solidaire Desjardins, ont grandement contribué à la réussite de ces événements qui illustrent l'engagement continu et dynamique de la FECHAM. La fédération est fière de son rôle actif et de ses contributions significatives.



FACADE LATÉRALE GAUCHE - COUPE BÂTIMENT VOIR



FACADE PRINCIPALE - Côté de CHAMIN



La FECHAM s'engage à soutenir les coopératives dans leur gestion, à développer les compétences de leurs membres, administrateurs et employés, et à accompagner leur développement. Nous offrons divers services adaptés aux besoins de nos membres :

## Gestion

- Services de tenue de livres
- Bilan de santé immobiliser (BSI)
- Planification des travaux sur 5 ans
- Recherche de financement et de subventions pour les travaux majeurs
- Accompagnement technique pour la gestion des travaux majeurs
- Accompagnement technique pour les expertises liées aux BSI

## Gouvernance

- Accompagnement des conseils d'administration pour atteindre leurs objectifs
- Coaching et accompagnement complet
- Assistance pour des demandes ponctuelles (Ad-hoc)
- Gestion associative
- Gestion des conflits dans la gouvernance et les conflits locatifs
- Services d'information gratuits pour les locataires des coopératives membres

## Formation

S'appuyant sur le 5<sup>e</sup> principe coopératif, la fédération offre à l'ensemble des membres des coopératives d'habitation un vaste choix de formations.

En investissant dans la formation, les coopératives peuvent diminuer les frais de gestion à long terme. Des études montrent que plus les membres sont formés, moins les coûts de gestion sont élevés.

Investir dans la formation permet de réduire les dépenses à long terme. Une éducation adéquate des membres, administrateurs et employés renforce leurs compétences et leur capacité à gérer efficacement les coopératives. Cela se traduit par une meilleure prise de décision, une gestion financière plus rigoureuse et une réduction des erreurs coûteuses.

Une formation continue des administrateurs, des comités et des membres est essentielle pour une gestion efficace. Celle-ci leur permet de rester informés des meilleures pratiques et des nouvelles réglementations, assurant ainsi une gouvernance solide et transparente.

## Services de formation sur mesure

Nous offrons des services sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de chaque coopérative. Cela inclut une évaluation des besoins et la création d'un plan de formation personnalisé. En adaptant la formation aux exigences particulières de chaque coopérative, nous assurons une amélioration significative de leurs compétences et de leur efficacité.

## Merci de croire en notre vision et de faire partie de notre succès

La FECHAM est fière de développer des partenariats visant à faciliter l'accès à des services personnalisés pour ses membres. Ces collaborations permettent d'offrir des ressources et des ateliers adaptés aux besoins spécifiques de nos membres.

Nous sommes heureux de compter la Caisse d'économie solidaire Desjardins comme partenaire exclusif. Cette coopérative financière québécoise, spécialisée en économie sociale et en investissement responsable, soutient activement les buts et les objectifs de la FECHAM. Elle offre des solutions de financement adaptées aux projets des coopératives d'habitation, contribuant ainsi à leur développement et à leur pérennité.

Grâce à votre générosité et à votre engagement, la FECHAM peut continuer à offrir des services de qualité et à soutenir les coopératives d'habitation dans leur développement. Votre contribution joue un rôle crucial dans la réalisation de notre mission et nous permet de bâtir un avenir prometteur pour nos membres.

Nous avons établi un partenariat avec Communication Synergie pour proposer des ateliers sur la communication non violente. Ces sessions sont conçues pour améliorer les compétences en communication des membres, favoriser des interactions harmonieuses et résoudre les conflits de manière constructive.

De plus, nous avons collaboré avec la Clinique de médiation de Sherbrooke pour offrir des services de médiation professionnelle. Ces services sont essentiels pour aider les coopératives à gérer les différends internes et à maintenir un environnement de vie paisible et coopératif.

Grâce à ces partenariats, la FECHAM continue de s'engager à fournir des solutions innovantes et efficaces pour répondre aux besoins de ses membres. Nous sommes convaincus que ces initiatives contribueront à renforcer la cohésion et la réussite de nos coopératives d'habitation.



# Remerciements aux commanditaires

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous nos commanditaires pour leur soutien inestimable tout au long de l'année. Grâce à votre générosité et votre engagement, la Fédération des coopératives d'habitation montréalaises (FECHAM) a pu réaliser ses objectifs et continuer à promouvoir des solutions durables et inclusives.

## Les avantages multiservices

Les avantages multiservices font économiser les membres coopératifs pour un ensemble de produits et de services immobiliers allant de la rénovation à l'utilisation de services de communication.

Nous remercions tous nos fidèles partenaires participants aux avantages multiservices.

Promutuel

Desjardins caisse d'économie solidaire

Hydrosolution

Rona et Rona +

Staples professionnel

Vidéotron

Expertbâtiment

Éconologis

Rénoclimat

150, rue Grant, bureau 124  
Longueuil (Québec) J4H 3H6

Téléphone : 450 651-5520  
Sans frais : 1 888 651-5520



FÉDÉRATION DES  
COOPÉRATIVES D'HABITATION  
MONTÉRÉGIENNES

[cooperativehabitation.coop/monteregie](http://cooperativehabitation.coop/monteregie)

- PLATINE -

**pln** SOCIÉTÉ  
DE COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS

- OR -

**GBV** AVOCATS

**Sylvestre  
Painchaud**  
+ associés

**co-operators**  
Placements. Assurances. Conseils.

On pratique votre droit.

- DONATEUR -

**metro**  
*PLUS*  
Famille Domingue

Merci à notre partenaire

Société  
d'habitation

Québec

